

Antifer bientôt en débat

PROCEDURE. Piloté par un ex-préfet de région, le débat public sur le terminal méthanier d'Antifer débutera en septembre. Gaz de Normandie devra inclure les demandes apparues.

Le terminal méthanier d'Antifer verra-t-il le jour en 2011 ? Gaz de Normandie, la société constituée par Poweo (50,33 % du capital), la Cim (25,17 %) et l'Allemand E.on (24,5 %) pour exploiter les futures installations de stockage du gaz naturel au pied de la falaise de Saint-Jouin-Bruneval, devrait prendre sa décision définitive aux environs de la mi-2008. La raison de ce délai ? Le débat public. Le projet d'Antifer représentant un investissement supérieur à 300 millions d'euros, la loi impose qu'un débat public soit organisé. Pour cela, une commission parti-

Trois mois de réunions publiques d'ici fin 2007

culière a été constituée début juin par la CNDP (Commission nationale du débat public). Présidée par Alain Ohrel, un ancien préfet de région né au Havre, cette commission particulière était en visite à Antifer mardi. « Pour voir le site et prendre nos repères », précise l'ancien préfet.

La procédure est maintenant engagée. Gaz de Normandie dispose de quelques semaines pour constituer un dossier complet de présentation de son projet. Ses raisons, son fonctionnement... Il devrait recevoir l'avis de la CNDP d'ici fin juillet avant une large diffusion au public.

L'ouverture du débat public devrait intervenir à la mi-septembre. Trois mois durant, jusqu'à fin 2007, la commission organisera de nombreuses réunions publiques pour recueillir les arguments des uns et des autres. « Nous sommes là pour informer, écouter et rendre compte », souligne Alain Ohrel. A l'issue du débat, la commission



Gaz de Normandie veut implanter dans le port pétrolier d'Antifer un stockage de gaz naturel liquéfié

particulière disposera de deux mois pour remettre son rapport à son autorité. Qui, elle-même, aura trois mois pour dresser le bilan du débat public. « Mais nous ne sommes pas là pour avoir un avis sur le projet. Ni avant ni après, explique Alain Ohrel. Nous rendons compte des conditions dans lesquelles le projet a été accueilli. C'est à l'issue de la procédure que le maître d'ouvrage prendra sa décision qui doit intégrer les demandes apparues durant le débat. L'expérience montre que les décisions des maîtres d'ouvrage ne sont jamais vraiment identiques au projet initial. »

STEPHANE SIRET

Et un port de plaisance ?

Les opposants au projet de port méthanier sont plus que jamais mobilisés. Ainsi, l'association Saint-Jouin-Bruneval Développement Durable organise demain un pique-nique sur la plage menacée de fermeture. Dix mille dépliants ont été distribués dans toute la 9e circonscription pour sensibiliser un maximum de monde « à la problématique des terminaux méthaniers à cet endroit-là. » Objectif de ce rassemblement où les élus sont également conviés : la présentation d'un projet alternatif de port de plaisance. « Nous nous appuyons sur la politique de

plaisance française. En Haute-Normandie, il y a un déficit de 4 000 anneaux, explique Guy Le Mignot. Il y a également la volonté de dynamiser le tourisme. Et Saint-Jouin-Bruneval, qui n'est qu'à 6 km d'Etretat, est le seul accès direct à la plage entre Le Havre et Fécamp. » Mais voilà, le Port autonome souhaite récupérer ses terrains laissés à l'utilisation publique depuis trente ans. « Ils veulent industrialiser leur port et n'ont que faire de la population. »

V. L.

La commission

La commission particulière du débat public est composée d'Alain Ohrel, ancien préfet de région, Marie-Bénédicte Aguila, avocate, Bernard Ferry, spécialiste des grands projets d'aménagement du territoire, Xavier Noël du Payrat, banquier, et Gustave Defrance, ingénieur des mines aussi présent dans les commissions pour les projets du Verdon et de Dunkerque.

Ouvert à tous

Les réunions seront ouvertes à tous. Des thèmes particuliers pourront y être abordés comme le tracé du gazoduc, même si ce dernier, dont la longueur est inférieure à 200 km, n'est pas directement soumis au débat public.

Secrétariat général

Jean Chanot, qui fut secrétaire général du débat public du contournement est de Rouen, assurera la même fonction pour le projet d'Antifer.

Plusieurs feux sur la société nationale de secours en mer dans votre édition de dimanche. Retrouvez deux pages sur les Estivales de Fécamp.

Enquête romanesque au Salon du polar.